



7 communes - 28 000 habitants

Recherche

2 Agents de sensibilisation à la protection de l'environnement sur l'Archipel des Glénan

Contrat du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2024

A temps complet

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Archipel des Glénan » et de la protection des espaces naturels, la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais (CCPF) porte la double mission de sensibilisation des publics et de connaissance de la fréquentation de l'Archipel.

Pour ce faire, la CCPF recherche 2 agents de sensibilisation à la protection de l'environnement sur l'Archipel des Glénan pour la période du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2024.

Sous l'autorité du responsable du pôle « Environnement » de la CCPF et encadré(e) par la chargée de mission « espaces naturels et biodiversité », les 2 agent(e)s auront pour mission de sensibiliser les visiteurs de l'archipel aux bonnes pratiques et à la biodiversité du site ; et d'appliquer un protocole de suivi de la fréquentation humaine.

*** Éléments de contexte :**

La CCPF anime le site Natura 2000 « Archipel des Glénan » depuis 2018, avec l'Office Français de la Biodiversité. Le site est désigné pour la qualité de ses habitats terrestres et marins (herbiers de zostères, forêts de laminaires, bancs de maërl, dunes grises et mobiles, pelouse littorale...) ainsi que pour la présence de certaines espèces : oiseaux marins et côtiers, phoques gris, grand dauphin, marsouin commun.

L'archipel est aussi un site touristique très fréquenté en période estivale : jusqu'à 400 bateaux par jour et 2 000 personnes sur terre. Certaines pratiques des visiteurs peuvent impacter la biodiversité, notamment l'ancrage dans les herbiers de zostères, le piétinement de la flore terrestre et le dérangement des espèces précitées.

En 2023, une première action de sensibilisation aux bonnes pratiques de plaisance (utilisation des mouillages collectifs plutôt que l'ancre ou le beachage, etc.) et de suivi quantitatif et qualitatif de cette fréquentation a été menée avec succès. En 2024, la CCPF renouvelle cette action.

*** Activités :**

Sensibilisation des visiteurs de l'archipel sur 3 îles

Les abords des îles de Saint-Nicolas, Guiriden et du Loc'h ont été équipées de mouillages collectifs en 2023, afin de limiter les pratiques d'ancrage dans les herbiers et de beachage. Les agent(e)s auront pour mission d'informer les plaisanciers de l'installation de ces mouillages, et les convaincre de les utiliser. La sensibilisation portera aussi sur la biodiversité de l'archipel, les bonnes pratiques de plaisance, le dérangement des espèces sensibles...

